

8 Port-Gentil

**Intempéries
Entre canicule et averses**

René AKONE DZOPE
Port-Gentil/Gabon

Soleil et pluie alternent dans le ciel portgentillais depuis un moment. Déjà, certains riverains avertis commencent à s'intéresser aux parapluies.

LA saison sèche, à Port-Gentil, semble jouer les prolongations, disputant à la saison des pluies son espace. Dans la capitale économique en effet, sévit actuellement une forte chaleur, alors que les averses tentent à leur tour de faire leur percée. De temps à autre, particulièrement en journée, le ciel est partagé entre couches nuageuses et éclaircies, le soleil alternant avec les pluies. Pourtant, depuis le mois de juillet, c'est bien la période de la saison sèche ici. A en juger par la perte de leur feuillage par de nombreuses plantes, à l'instar des badamiers, cet arbre fruitier de la famille des Combrétaceae (groupe des plantes dicotylédones) originaire de Nouvelle-Guinée. En effet, que de



Photo : Julie Nguimbi

Les badamiers qui avaient séché...



Photo : Julie Nguimbi

... ont repris leur feuillage.



Photo : Julie Nguimbi

Des parapluies exposés au bord de la route.



Photo : Julie Nguimbi

Certains se les procurent déjà.

feuilles desséchées en bordure de route et dans des concessions! « J'aime le badamier, parce qu'il me

donne de l'ombre. Je m'y abrite quand il fait chaud. Mais quand arrive la saison sèche, j'ai envie de l'abattre,

parce qu'il me salit la cour », commente Jacques, un riverain rencontré lors de notre reportage.

A mesure qu'on enregistre des averses, ces arbres ont repris leur feuillage et offrent à la ville une belle

verdure. Plusieurs d'entre eux portent des fruits. La fameuse époque des mangues est à nos portes. Le ciel portgentillais, en ce début du mois d'octobre, est donc constamment gris, régulièrement traversé par d'épaisses nuages accompagnés, dans certains cas, de précipitations. Une aubaine pour les commerçants avisés, qui proposent parapluies et imperméables. Quelques marchands ambulants peuvent même les écouler jusque dans les quartiers. Les prix oscillent généralement entre 1500 et 5000 francs l'unité, voire au-delà. Déjà, certains acheteurs relèvent que ces articles, pour la plupart, ont une durée de vie très faible, parce que très fragiles. « Aujourd'hui, très peu d'articles qu'on nous vend dans les magasins sont résistants, que ce soit les chaises, les récipients, les chaussures, les ventilateurs, etc. Tout est fait pour que le client revienne rapidement », regrette Eliane, qui affirme avoir acheté trois ventilateurs en un mois à ses enfants.

**Mairie du deuxième arrondissement/Réunion de sensibilisation
La mairie n'est pas le siège d'un parti politique**



Photo : KOUMOUS

La mairie du deuxième arrondissement, lieu de la réunion.



Photo : KOUMOUS

Le maire Odette Ndjekounda lors de son adresse.

Jean-Paulin ALLOGO
Port-Gentil/Gabon

C'est le message délivré par le maire du deuxième arrondissement, Odette Ndjekounda, au cours d'une réunion de sensibilisation qu'elle a eue avec ses collaborateurs et le personnel de la mairie.



Photo : KOUMOUS

La hiérarchie de la mairie du 2e arrondissement.

« L'ÉLECTION présidentielle est bel et bien terminée depuis plus d'un mois. Il faut maintenant se remettre au travail. » Ainsi s'est exprimée le maire du deuxième arrondissement de la commune de Port-Gentil, Odette Ndjekounda, à l'ouverture de la réunion de sensibilisation du personnel de son administration, mardi dernier, dans les locaux de son institution. En fait, Mme Ndjekounda, en

poste depuis 2014, s'indigne du comportement de certains agents qui se constituent en clans, surtout après l'élection présidentielle du 27 août dernier. Durant ce scrutin, chacun était libre de choisir son camp, sans conséquence aucune. « La mairie est loin d'être le siège d'un parti politique. Bien au contraire, c'est une administration publique », a clarifié l'édile, avant de rap-

porter aux agents l'obligation de neutralité et de disponibilité dans le service public. « Ayez l'obligation de neutralité et plus de disponibilité dans le service public », a martelé le maire du 2e arrondissement. Elle a ensuite dénoncé en des termes durs ceux qui sèment la division, entretiennent un climat de haine et de suspicion au sein de l'institution qu'elle dirige, alors que les agents sont

condamnés à se solidariser pour le bon fonctionnement de l'institution. **CADRER LES CHOSES** • « A n'en point douter, le principe de solidarité entre collègues doit tout naturellement être de mise en toute circonstance », a-t-elle insisté avant de les inviter "laver le linge sale en famille". Auparavant, elle a exigé que chaque service lui présente désormais son rapport mensuel. « Loin d'instaurer la dictature au sein de la mairie, ce procédé nous permettra de bien contrôler nos activités, et d'avoir une bonne traçabilité desdites activités, au lieu d'aller dans tous les sens », a précisé le maire. En chrétienne engagée et surtout en bonne mère de famille, Odette Ndjekounda a présenté ses excuses à l'assistance pour avoir haussé le ton pendant son adresse. Elle a justifié sa colère par le fait qu'elle ne supporterait

pas qu'un climat délétère s'installe au sein du personnel. Pour l'édile, il s'agissait plutôt de recadrer l'action des agents et de décourager les poseurs des peaux de banane. « Les Saintes écritures nous enseignent que Dieu pardonne toutes nos fautes. Il est amour et bonté. Il ne garde jamais rancune et ne rend pas le mal pour le mal », a en-

core expliqué l'édile pour que ceux qui ont des oreilles entendent. A signaler que durant la réunion, Odette Ndjekounda était assistée de Sosthène Madama-Ma-Lewandja, Jacques Nzoughe Essia et Jean-Pierre Mbadinga Nzamba, respectivement premier et deuxième adjoints au maire, et secrétaire général de la mairie.

